

postérieur à l'UEM, la surveillance des membres de l'Union monétaire devra être radicalement différente de celle des autres membres du FMI.

La Banque des règlements internationaux (BRI)

Ce « club des banques centrales » coordonne notamment l'assistance de première ligne en octroyant du crédit-relais lors des crises touchant la monnaie et la balance des paiements, recommande les normes régissant les capitaux des banques et analyse l'incidence des systèmes de règlement en mutation, y compris les questions qui touchent le risque systémique. La BRI a toujours été plutôt eurocentrique (ayant été établie à l'origine pour gérer les réparations de guerre imposées à l'Allemagne), mais a récemment accueilli quelques banques centrales de pays asiatiques en développement. Alexandre Lamfalussy, ancien président de la BRI, préside actuellement l'EMI, prédécesseur de la BCE.

Les structures organisationnelles sont moins formelles et les gouvernements ne s'ingèrent pas normalement dans les questions dont se charge la BRI (sauf par l'entremise de leurs banques centrales). Toutefois, l'UEM pourrait avoir de graves répercussions sur ses activités, pour les mêmes motifs que dans le cas du FMI.

Banques multilatérales de développement

L'Union monétaire devrait n'avoir qu'une faible incidence immédiate sur la Banque mondiale et les banques régionales de développement du fait que leurs activités sont moins liées à la politique monétaire.

4.2. L'euro, monnaie de réserve

Nous concluons que l'utilisation de l'euro en qualité de monnaie de réserve⁸ par les détenteurs des réserves officielles n'aura pas d'effets importants sur les marchés financiers mondiaux ou sur le Canada. L'euro deviendra une monnaie de réserve lorsque les détenteurs nationaux des réserves officielles le jugeront utile comme véhicule d'intervention sur les marchés des changes et comme réserve de valeur.

⁸Le terme « monnaie de réserve » désigne la monnaie (étrangère) dans laquelle tendent à être libellées les réserves internationales officielles détenues par les trésors et les banques centrales. Ces agents détiennent des actifs du marché monétaire liquides et assortis d'un faible risque, souvent des bons du trésor américains, en guise d'éléments d'actif dans un compte de réserve. Certains pays détiennent des valeurs en dollars américains, en marks, en yens ou en écus ou encore des dépôts auprès de la BRI et des grandes banques.